

Délibération du Conseil Municipal de la Commune de Beaumont

L'an deux mille vingt et le dix-sept septembre à 20 h 30, le Conseil Municipal de Beaumont (Haute-Savoie), régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Marc GENOUD, Maire.

Nombre de membres	
En exercice	23
Présents	17
Votants	22
dont Pouvoirs	05

Présents : Le Maire, Genoud Marc,

MM les Adjoints : S. Mercet, C. Seifert, R. Personnaz,

MM les Conseillers : Nathalie Laks, Nicolas Laks, A. Saint-Pierre, F. Aragon, S. Pérou, A. Blanc, C. Arhuero, C. Roy, J. Personnaz, S. Manganeli, S. Tugler-Rossi, C. Liévin, S. Casabianca

Pouvoirs : P. Meylan donné C. Seifert, T. Eudes donné à N. Laks, M. Aragon

donné à F. Aragon, Vilmint G donné à S. Pérou, S. Baud donné à M. Genoud

Absent : V. Roy

A été nommé secrétaire : F. Aragon

DECISIONS DU MAIRE

Compte rendu des décisions prises en vertu de la délibération du Conseil municipal du 27 mai 2020

Par délibération n°2020-25 en date du 27 mai 2020, en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a donné au Maire, pour la durée de son mandat, délégation pour l'exécution de certaines missions.

Cette délégation intervenant sous le contrôle du Conseil municipal, il appartient au Maire de rendre compte des décisions prises :

- Décision 2020-21 du 23 juin 2020 : renonciation au droit de préemption pour la parcelle cadastrée B2249, sise 120 route de la Côte de Bey à Beaumont 74160.
- Décision 2020-22 du 23 juin 2020 : renonciation au droit de préemption pour la parcelle cadastrée B641, sise 103 chemin des Crêts à Beaumont 74160.
- Décision 2020-23 du 30 juin 2020 : renonciation au droit de préemption pour les parcelles cadastrées A1957, A1959 sises 87 chemin de Champ Côte à Beaumont 74160.
- Décision 2020-24 du 30 juin 2020 : renonciation au droit de préemption pour les parcelles cadastrées B443, B461, B462 sises 59 rue de la Scie Botte à Beaumont 74160.
- Décision 2020-25 du 6 juillet 2020 : renonciation au droit de préemption pour la parcelle cadastrée la parcelle cadastrée A930 sise 966 route du Salève à Beaumont 74160.
-

N° 2020-76

- Décision 2020-26 du 10 juillet 2020 : renonciation au droit de préemption pour les parcelles cadastrées A1785 et A1253 sises 161 chemin du Molard à Beaumont 74160.
- Décision 2020-28 du 26 août 2020 : renonciation au droit de préemption pour les parcelles cadastrées B2472 et B2487 sises 40 route de la Marguerite à Beaumont 74160.
- Décision 2020-29 du 31 août 2020 : renonciation au droit de préemption pour les parcelles cadastrées B419 et B422 sises 108 Grand Rue, Le Grand Châble, à Beaumont 74160.
- Décision 2020-30 du 1^{er} septembre 2020 : renonciation au droit de préemption pour les parcelles cadastrées B1293 et B1294 sises 78 chemin de zone, les Eplanes, à Beaumont 74160.
- Décision 2020-31 du 1^{er} septembre 2020 : renonciation au droit de préemption pour les parcelles cadastrées B 1241, B 1242 et B 1244 sises 116 chemin de zone, les Eplanes, à Beaumont 74160.
- Décision 2020-32 du 2 septembre 2020 : renonciation au droit de préemption pour la parcelle cadastrée A 1944 sise champ cote à Beaumont 74160.

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Prend acte** de ces décisions.

Le Maire,



Marc GENOUD

Certifié exécutoire,
A Beaumont, le
Le Maire,

